



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier
et Nathalie Houdayer.

Vendredi 7 avril 2017

N° 714

Démographie

Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) 6 700 habitants dans les trois QPV de Laval

La réforme de la politique de la ville de 2014 définit quarante-six quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les Pays de la Loire. Ces quartiers s'insèrent dans onze agglomérations « *aux profils contrastés* », précise le dossier réalisé par l'Insee, en partenariat avec le Sgar ⁽¹⁾.

Après une présentation globale des onze agglomérations, le document consacre de deux à trois pages successivement à chacune : Nantes (15 QPV), Angers (8 QPV), Le Mans (5 QPV), Saint-Nazaire (3 QPV), Laval (3 QPV), Cholet (4 QPV), La Roche-sur-Yon (3 QPV), Sablé-sur-Sarthe (2 QPV), Châteaubriant, Fontenay-le-Comte et Saumur (3 QPV).

Des QPV lavallois ayant des profils assez différents

Concernant les trois QPV de Laval, leur population globale est estimée à 6 700 habitants, soit 10 % de la population de l'unité urbaine de Laval.

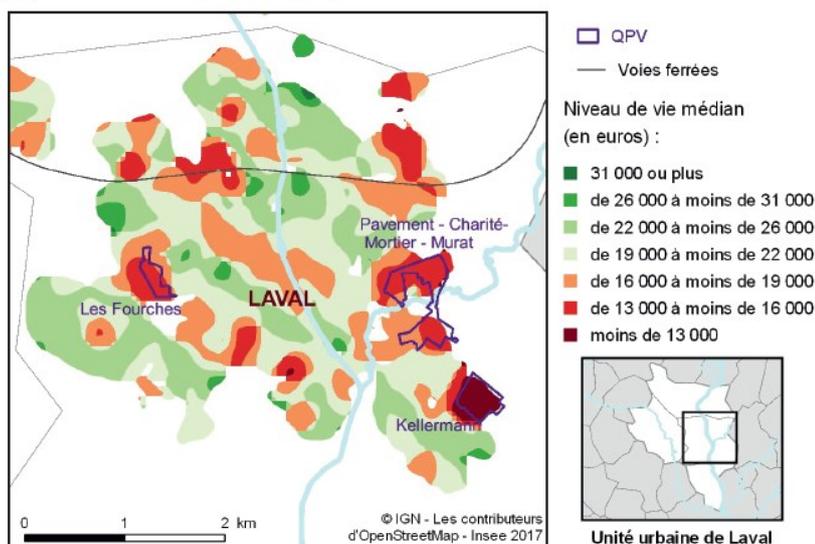
À Kellermann, la situation socio-économique des habitants est « *dégradée* » par rapport aux autres QPV : le niveau de vie médian est particulièrement faible et 56 % des habitants sont pauvres ; 57 % des personnes de 15 à 64 ans sont sans emploi (65 % chez les femmes) ; les familles nombreuses sont plus présentes, ainsi que les étrangers.

Le quartier Pavement / Charité / Mortier / Murat est le plus grand QPV de l'agglomération avec 3 300 habitants. Dans ce quartier, la pauvreté touche 39 % des habitants. En outre, 43 % des personnes en âge de travailler sont sans emploi.

Quant au quartier des Fourches, avec 1 200 habitants, il se situe dans une situation intermédiaire par rapport aux deux autres QPV. Le taux de pauvreté est dans la moyenne des QPV de la région, de même que le taux d'emploi. La part des 60 ans ou plus dans la population est la plus élevée des trois (24 %, mais 17 % pour le Pavement / Charité / Mortier / Murat, et 11 % pour Kellermann).



1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FLoSoFi) 2013.

(1) – « Les quartiers de la politique de la ville au sein de leur agglomération », *Insee Dossier Pays de la Loire*, n° 3 de mars 2017. Dossier réalisé par l'Insee en partenariat avec le Secrétariat général pour les Affaires régionales (Sgar) des Pays de la Loire, avec la contribution de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Dreecte) des Pays de la Loire, la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, le Rectorat, Pôle emploi, l'Agence régionale de santé (ARS), les Directions départementales des Territoires (DDT), les Directions départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), les préfetures de département et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Assemblée générale du 30 mars 2017

Trente-huit personnes étaient présentes à l'Assemblée générale du CÉAS le 30 mars 2017 dont le thème était : « **Forces et faiblesses sociodémographiques du département de la Mayenne** ».



À l'issue de la soirée, dix-neuf participants ont remis une fiche d'évaluation complétée, concernant cette rencontre :

- Conditions matérielles : neuf les ont jugées très satisfaisantes et neuf également, plutôt satisfaisantes. Un participant évoque une « *salle trop spacieuse* » – mais c'était une consigne exprimée par le Conseil d'administration –, et un autre regrette le bruit dans les salles voisines à certains moments. Un participant a apprécié « *la disposition des tables, inhabituelles dans ce genre de manifestation* ».
- Assemblée générale statutaire : huit l'ont trouvée très satisfaisante et dix, plutôt satisfaisante.
- Traitement du thème : douze mentionnent qu'ils sont très satisfaits et cinq, plutôt satisfaits. Parmi ce qui a été le plus apprécié, c'est « *le choix du thème* », son traitement avec des « *informations intéressantes et surprenantes* », avec aussi le travail en sous-groupes et la mise en commun (« *très bonne idée de participation active* »). À travers quelques commentaires, on perçoit qu'il reste à proposer des solutions, des actions possibles, notamment par le CÉAS...
- Suggestions pour 2018 : la santé mentale ; les impacts du tourisme en Mayenne ; les conséquences de la mise en service de la LGV... Et un questionnement : comment faire vivre la démocratie au plan local et au quotidien ?

La pensée hebdomadaire

« *S'il est un conseil à donner à l'électeur français, c'est de pratiquer le vote altruiste, de songer moins à ses intérêts personnels qu'à l'avenir de ses enfants et de ses petits-enfants. Charité bien ordonnée commence par les autres, par ces générations qui rembourseront nos emprunts d'aujourd'hui, financeront notre santé et notre retraite et affronteront encore les ennemis que nous n'arrivons pas à vaincre.* »

Christophe Barbier, « La tentation de l'ouragan » (éditorial),
L'Express du 21 décembre 2016.



QU?Z
Semaine 14
2017



Le CÉAS recherche un volontaire

Le CÉAS recherche un volontaire pour une **mission de repérage et de valorisation d'actions innovantes en termes d'éducation populaire et de citoyenneté**. Il s'agira de repérer des actions relevant de l'éducation populaire ou de la promotion de la citoyenneté, et de les valoriser dans les outils d'information que développe le CÉAS (site Internet, publications, etc.). Poste à pourvoir d'ici le 30 juin. Mission de six mois.

Selon le projet associatif du CÉAS, il n'y a « *pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement* ». La mission s'inscrit dans l'action militante du CÉAS. Elle est complémentaire des diverses études que le CÉAS peut conduire et des observatoires qu'il anime ou auxquels il participe.

Au cours de cette mission, le volontaire sera amené à rencontrer les acteurs locaux et le public avec lequel le CÉAS est en relation. En outre, le volontaire aura la possibilité, en tant qu'observateur, d'accompagner les chargés de mission du CÉAS dans leurs activités de formation ou d'études.

Le service civique en quelques mots



Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée actuellement de six mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général ;
- représentant 24 heures hebdomadaires ;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État (513,31 euros brut mensuel), et d'un soutien complémentaire (107,58 euros), pris en charge par la structure d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État.